

CIRCULAIRE DPATE DU 03 JUIN 2021 N°2021-60

Pour qui ?

Les personnels titulaires administratifs, de recherche et de formation.

OBJET : PRECISER LES MODALITES & LE CALENDRIER

Le mouvement interne est une opportunité offerte aux agents de cat. A, B et C d'évoluer dans leur carrière en se positionnant sur des postes vacants ou susceptibles de l'être au Rectorat et à la DSDEN de l'Hérault, y compris sur les services régionaux et Jeunesse et Sports.

IDENTIFICATION DES POSTES & CANDIDATURES

- **Recensement des postes vacants ou susceptibles de l'être (annexes 1 et 2)**

Poste vacant = Tout poste libéré par un titulaire au cours de la présente année scolaire ou resté vacant suite au mouvement 2020 et occupé par un contractuel à l'année sur 2020-2021.

Postes susceptibles d'être vacants = Tout poste dont le titulaire souhaite une mobilité interne.

Seuls les postes administratifs implantés à titre définitif sont concernés.

Les chefs de division / service compléteront une fiche pour chaque poste selon modèle joint et le tableau récapitulatif les postes de son service après réorganisation éventuelle de celui-ci, et l'ensemble de ces fiches sera envoyé **par envoi numérique uniquement à** ce.recdpate@ac-montpellier.fr

pour le vendredi 11 juin

Les fiches de postes seront publiées et consultables dès le 15 juin 2021 sur un espace documentaire dédié. Les modalités d'accès seront communiquées ultérieurement aux services par courriel.

- **Recueil des candidatures et organisation des entretiens**

Les personnels postulants devront :

- adresser au chef de service ou de division la fiche de vœux accompagnée d'un CV

pour le vendredi 21 juin

- contacter les chefs de div. ou de service pour un entretien

entre les 15 et 25 juin

Les fiches de candidature devront être adressées au format pdf par courrier électronique à ce.recdpate@ac-montpellier.fr **pour le 21 juin.**

- **Mise à jour de la publication des postes vacants et susceptibles**

Possibilité d'adresser des fiches complémentaires jusqu'au **22 juin**. Ces candidatures seront alors adressées directement vers les services concernés avec copie à la DPATE pour le **25 juin 17h, délai de rigueur.**

P.J. :

📎 Annexe 1 – Liste des PV et PSV

📎 Annexe 2 –

Fiche de poste

mouvement

interne 2021

📎 Fiche de vœux

mouvement 2021

MOUVEMENT

- **Retour des avis sur les candidatures**

Retour des avis après entretiens par ordre alphabétique et avec avis motivé, surtout si défavorable. Dans un souci d'accompagnement à la mobilité, **le chef de service indiquera si l'intéressé aurait besoin d'une formation.**

- **Publication des résultats du mouvement interne**

Au plus tôt le vendredi 2 juillet 2021

Calendrier récapitulatif :

Phases du mouvement		Calendrier 2021
Publication circulaire		04 juin 2021
Phase 1	Recensement et communication à la DPATE des fiches de postes vacants ou susceptibles d'être vacants (annexes 1 et 2)	11 juin 2021 dernier délai
	Première publication des fiches de poste	15 juin 2021
	Acte de candidature auprès des services sur les postes publiés et envoi des candidatures à la DPATE	15 juin au 21 juin 2021 à 17h dernier délai
Phase 2	Transmission à la DPATE des fiches de poste non publiées à la phase 1	22 juin 2021 à 17h dernier délai
	Acte de candidature auprès des services sur les postes publiés et envoi des candidatures à la DPATE	25 juin 2021 à 17h dernier délai
Organisation des entretiens dans les services		15 juin au 25 juin 2021
Mouvement	Retour des avis sur les candidatures par les services à la DPATE	28 juin 2021 à 12h dernier délai
	Résultats du mouvement interne	2 juillet 2021 au plus tôt